

DEC191695DR01

Décision portant nomination de M. Dominique PADOVANI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques (LCBPT)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques (LCBPT) et nommant M. Laurent MICOUIN en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 8601 en date du 04/04/2019 ;

Considérant que **M. Dominique PADOVANI** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord du 15 au 17 novembre, puis du 13 au 15 décembre 2017.

DECIDE :

Article 1er : M. Dominique PADOVANI, CRCN, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques (LCBPT) à compter du 05/04/2019.

CNRS

Délégation Ile-de-France Villejuif

7 rue Guy Môquet

94800 Villejuif

www.dr1.cnrs.fr/



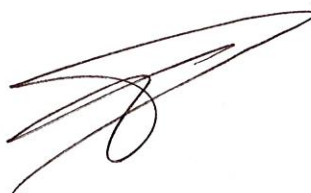
M. Dominique PADOVANI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Dominique PADOVANI** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 3 mai 2019

Le Directeur de l'UMR 8601
Laurent MICOUIN



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Pour la Déléguée régionale
et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale

Sylvain-Karl GOSSELET

Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université Paris Descartes

POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Nicolas JEANJEAN

